REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

Du 17 au 23 novembre 2020

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.

1. COI et ses projets

1.1 Pêche.....2

- Protection des espèces marines menacées - Plus de 2 000 élèves du Nord formés
- Le développement de la pêche artisanale, socle de l'économie bleue comorienne

1.2 Santé : Réseau SEGA.....5

- Réseau SEGA-One HEALTH : la Covid-19 au Cœur des débats

2. Centres d'Intérêts

2.1 Agriculture.....7

- AFAFI Nord : Pour une agriculture durable, inclusive et performante dans 24 Communes

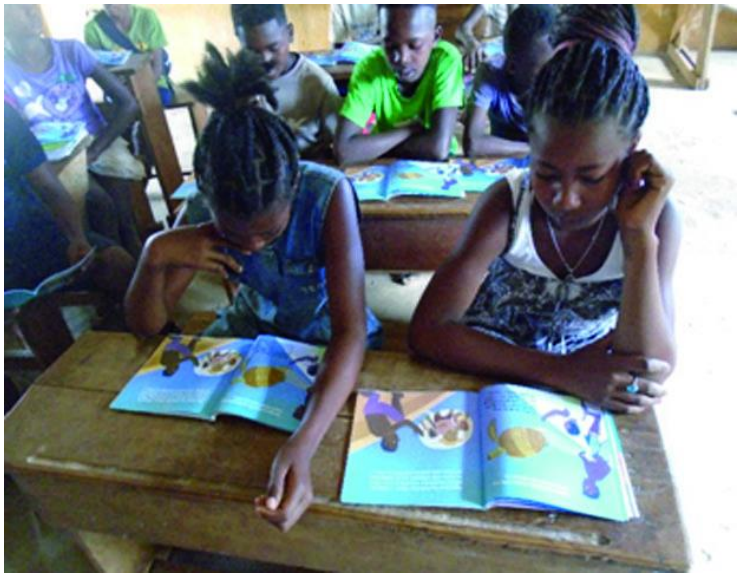
2.2 Pêche.....8

- Ressources halieutiques : la petite pêche en péril
- EU ratifies fisheries deal with Seychelles agreed upon earlier this year

2.3 Développement durable11

- Développement durable : un million de dollars pour le renforcement du cadre et de l'écosystème des ODD

Protection des espèces marines menacées - Plus de 2 000 élèves du Nord formés



Un vecteur de changement. La jeunesse représente la moitié de la population à Madagascar, d'où son choix dans la mise en œuvre de divers projets. C'est le cas pour la protection des espèces marines menacées dans le Nord de l'île, notamment les tortues marines et des dugongs, à travers une campagne de sensibilisation touchant plus de 2000 élèves. Il s'agit d'une initiative de C3 Madagascar, la seule ONG dédiée à la conservation de l'environnement marin dans cette région de l'île, appuyée par l'Union européenne par le biais de son projet ECOFISH et Tusk.

Le lancement du projet s'est tenu fin octobre pour les Ecoles primaires publiques (EPP) Ramena, Ambolobozokely et Ambolobozobe. Sept autres établissements à Ampasindava, Mangaoka, Ivovona, Ampondrahazo et Ambavarano ont bénéficié de l'animation y afférente du 10 au 17 novembre derniers.

La lecture des livres illustrés, relatant les histoires de « Monie ilay Fanonjoaty » et de « Lala ilay Lamboara », a permis aux élèves de s'informer et de s'instruire sur la situation des espèces marines menacées. Les connaissances des élèves sur la biologie, l'importance et la conservation de ces espèces menacées ont été évaluées à travers des questions générales. Ceci avant la lecture des livres de manière indépendante par les élèves, et animée par l'équipe de C3. Une séance de mesure de l'impact de la lecture sur la connaissance des élèves s'ensuit, avant la remise officielle des livres aux responsables de classe. « L'intégration des élèves dans le cadre d'une éducation environnementale comme celle-ci est très importante dans le but de conscientiser la population locale sur l'importance de la protection des

espèces marines et leurs habitats », constate le directeur de l'EPP Ramena. « Cette activité est très importante pour éduquer les enfants car à Ramena, beaucoup de gens chassent et consomment encore les tortues », ajoute un enseignant.

Depuis 2009, C3 Madagascar œuvre dans l'extrême nord de Madagascar pour aider les populations côtières et les générations futures à prospérer en harmonie avec leur environnement naturel. Cette ONG intervient à Nosy Hara, Baie de Rigny et Ambodivahibe, des zones clés de biodiversité marine. Dans ces communautés côtières, une grande partie de la population dépend de la pêche artisanale pour vivre. Et certaine a déjà établi des zones marines protégées sous gouvernance locale. Toutefois, dans d'autres, les espèces et habitats sont menacés par la surexploitation. Depuis dix ans, ladite ONG s'efforce d'évaluer la biodiversité et les pêcheries à petite échelle afin d'identifier des opportunités de suivi et de gestion plus efficaces.

Recueillis par Patricia R.

Lire aussi :

- **https://www.moz24h.co.mz/post/celebra%C3%A7%C3%B5es-do-dia-maritimo-mundial-adpp-melhora-as-condi%C3%A7%C3%B5es-de-trabalho-dos-pescadores**

La Gazette des Comores

JOURNÉE MONDIALE DE LA PÊCHE

Le développement de la pêche artisanale, socle de l'économie bleue comorienne

Le 21 novembre marque la journée mondiale des pêcheurs artisans et des travailleurs de la mer. Et c'est à Mohéli que la Fédération des pêcheurs artisans de l'océan Indien (FPAOI) célèbre cette journée avec la COI.

Dans le cadre de la journée mondiale des pêcheurs artisans et des travailleurs de la mer, la section comorienne de la FPAOI organise du 19 au 22 novembre une série d'activités avec le soutien du projet SWIOFISH 2 financé par la Banque mondiale. Une conférence sur la place de la femme dans la pêche comorienne, échanges interprofessionnels sur les techniques de fumage, salage et séchage des produits halieutiques, discussions sur les effets du changement climatique sur la pêche et sortie en mer pour la pêche d'espèces démersales ont été tous programmé pour marquer cette journée. Cette occasion a permis à Imam Abdillah, le président du comité national sur l'économie bleue au niveau du pays de montrer que « environ 130 000 professionnels comoriens ont fait de la pêche leur activité. Donc cet un événement crucial pour eux ». « Il s'agit aussi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de notre population pour laquelle les produits de la mer sont la première source de protéine. La pêche est au cœur de nos sociétés », poursuit-il.

Et en tant que président du comité des Officiers Permanents de Liaison de la COI, Imam Abdillah a précisé que « il y a 35 ans, la COI a identifié la gestion des pêches comme l'un des axes prioritaires de la coopération régionale. Et pour cause : pour nos Etats-océan, le secteur de la pêche reste un pilier majeur de nos économies ». C'est ainsi que le gouvernement rêve de promouvoir le secteur de la pêche qui est l'un de trois secteurs visés pour favoriser le développement du pays vers 2030.

En marge de la célébration de la journée mondiale de la pêche, plusieurs activités ont été organisées depuis le jeudi dernier. Parmi elles, on peut citer entre-autre la conférence de presse organisée le même jour en vue de définir la place de la femme dans la pêche comorienne mais aussi des échanges interprofessionnels sur les techniques de fumage, salage et séchage des produits halieutiques. Samedi 21 novembre, des discussions sur les effets du changement climatique sur la pêche ont été organisées ainsi qu'une sortie en mer pour la pêche d'espèces démersales.



Participants à la célébration de la journée de la peche.

La Commission de l'Océan indien (COI) et la Banque mondiale ont apporté leur soutien technique et financier pour la célébration de cette journée qui constitue la force motrice de l'économie bleue comorienne. « Le partenariat de la COI avec la Banque Mondiale dans le cadre des projets SWIOFISH 1 et 2 vise à promouvoir une économie bleue inclusive et durable. Ces institutions soutiennent la FPAOI qui regroupe 18 organisations professionnelles et associations des Etats membres pour que les Comores puisse atteindre cet objectif important », explique-t-il. Pour lui, cette action commune est multiforme des communautés aux décideurs tout en passant par tous les acteurs des filières, elle promeut une solide gouvernance des pêches, la diffusion des bonnes pratiques, la valorisation des savoir-faire, une gestion durable des ressources, dont les thonidés, ou encore la lutte contre la pêche INN.

Kamal Gamal

La Gazette des Comores

COMITÉ TECHNIQUE RÉGIONAL DU RÉSEAU SEGA – ONE HEALTH

La Covid-19 au coeur des débats

Du 10 au 12 novembre dernier, 70 professionnels de santé humaine et animale, membres du réseau SEGA – One Health de la Commission de l'océan Indien (COI), se sont réunis par visioconférence pour un Comité technique régional (CTR) nécessairement marqué par la riposte régionale contre la Covid-19.

Dans un contexte sanitaire tendu par la pandémie de Covid-19, l'échange reste primordial. C'est dans cet esprit que 70 professionnels de santé humaine et animale, membres du réseau SEGA – One Health de la Commission de l'océan Indien (COI), se sont réunis du 10 au 12 novembre 2020 par visioconférence pour un Comité technique régional (CTR) nécessairement marqué par la riposte régionale contre la Covid-19. Les discussions sur la pandémie de Covid-19 ont permis aux différents experts d'échanger sur les politiques sanitaires des pays et sur les approches de surveillance, de gestion et de traitement mises en places.

Cet échange d'information permet de prendre la mesure des risques et d'adopter une approche coordonnée face à la pandémie. La COI, à travers son Unité de veille sanitaire (UVS-COI) et le réseau SEGA – One Health, a d'ailleurs mis en œuvre un plan de riposte qui a permis de répondre aux besoins en équipements de protection et matériels médicaux des Etats membres. Ce plan de riposte a bénéficié d'un soutien important de l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre de son initiative « Covid-19 – Santé en commun » pour un montant total de 4 millions €.

« La Covid-19 est un défi sanitaire, social et économique important qui illustre combien la coopération en santé publique portée par la COI, l'AFD et l'ensemble des acteurs de notre réseau SEGA – One Health est importante et utile. Le CTR offre un cadre de dialogue, d'échanges et d'expertise indispensable à notre action des prochains mois en tenant compte des potentielles évolutions de la maladie et de la probable disponibilité d'un vaccin », Véronique Espitalier-Noël, chargée de mission de la COI. Cette troisième réunion du CTR a également été l'occasion de cerner, entre autres, les besoins, les avancées et les axes de collaboration dans plusieurs domaines: surveillance aux frontières; risque vectoriel; capacités des laboratoires et mise en réseau; effets du changement climatique sur la santé; formation des épidémiologistes de terrain (FETP) et surveillance épidémiologique et riposte.

Pour rappel, le réseau SEGA – One Health de la COI regroupe 250 techniciens et experts qui échangent régulièrement sur l'évolution de la situation sanitaire dans les Etats membres et dans le monde afin d'anticiper les actions à mener en cas de crise sanitaire. Le réseau constitue un exemple de coopération régionale, avec de multiples résultats en termes d'appui à la surveillance, de partage des informations sanitaires, de construction de compétence, d'appui aux laboratoires, de travail intersectoriel et de réponses aux crises sanitaires.

AOY

AFAFI Nord : Pour une agriculture durable, inclusive et performante dans 24 Communes



L'Union Européenne finance le développement agricole et les filières inclusives dans les régions du nord de Madagascar.
50 millions d'euros du 11e Fonds Européen de Développement (FED) sont dédiés au Programme d'Appui au Financement de l'Agriculture et aux Filières Inclusives, dans les régions SAVA, DIANA, Analanjirofo.
Contribuer à la relance économique et au développement durable, par l'amélioration des infrastructures et par le développement rural. Tel est l'objectif du Programme d'Appui au Financement de l'Agriculture et aux Filières Inclusives (AFAFI), mis en œuvre dans les trois régions bénéficiaires, qui constituent des zones à fort potentiel agricole, industriel et touristique du pays. « *AFAFI-Nord intervient dans les districts de Sambava, Antalaha et Vohemar pour la région SAVA ; dans le district d'Ambilobe pour la région DIANA et dans les districts de Soanierana Ivongo et Fénérive-Est pour la région Analanjirofo. Au total, 24 communes sont bénéficiaires* », a affirmé Onisoa Rajaobelimanana, la chargée de ce Programme auprès du Bureau d'Appui à la Coopération Extérieure (BACE).
Objectifs. Selon ses promoteurs, AFAFI-Nord œuvre pour la promotion d'un secteur agricole durable, inclusif et performant. Aussi, ce programme intervient-il dans les secteurs de l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'environnement, la nutrition, ainsi que de l'eau et de l'assainissement. « *L'atteinte de cet objectif passe par l'amélioration de la gouvernance du secteur agricole, avec des appuis aux Services Techniques Déconcentrés (STD) et aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) ainsi qu'aux Organisations Paysannes (OP) dans les trois régions concernées afin qu'ils assurent leurs rôles au bénéfice de la population cible. Cet objectif repose alors sur l'amélioration de la productivité, de la rentabilité et de la durabilité des chaînes de valeurs agricoles. Certaines chaînes de valeur retenues par AFAFI-Nord font l'objet d'appuis spécifiques, notamment via le cofinancement du programme PAGE-GIZ dans le district d'Ambilobe, et d'appuis conseils via le CTHT. Sans oublier l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle*

et de la résilience des ménages vulnérables », a expliqué cette responsable de programme, auprès du BACE.

Coordination et suivi. Pour le programme AFAFI Nord financé par le 11e FED de l'Union Européenne, le maître d'ouvrage est le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF), appuyé par le BACE dans la mise en œuvre, la coordination, le suivi et la promotion du Programme. Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche (MAEP) et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) sont les maîtres d'œuvres principaux. A noter qu'une unité centrale de gestion du programme a été mise en place au sein du BACE. Celle-ci assure la coordination générale et le suivi du programme ; et dans chaque région d'intervention, une unité régionale de gestion du programme qui assure sa mise en œuvre mais également son suivi et sa coordination au niveau régional.

Antsa R.

Ressources halieutiques : la petite pêche en péril

La petite pêche est en péril, interpelle la Coalition pour des accords de pêche équitables (CAPE). Cette Coalition dénonce des accords de pêche, qu'elle qualifie comme destructeurs, signés par le gouvernement avec des investisseurs chinois.

On estime à environ 100 000 le nombre de personnes pratiquant la petite pêche dans le pays et la plupart des ressources qu'ils ciblent, également ciblés par des chalutiers semi-industriels et industriels étrangers, sont en état de surexploitation. Actuellement, la petite pêche traditionnelle fournit plusieurs centaines de milliers d'emplois directs et indirects et contribue de façon substantielle à la sécurité alimentaire du pays.

Dans un communiqué, la coalition révèle que le gouvernement a signé deux protocoles permettant l'accès aux eaux malgaches à une trentaine de navires appartenant à des investisseurs chinois. Les deux protocoles d'accord de pêche ont été signés fin 2019 entre le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche de Madagascar (MAEPM) et une société de droit malgache dont les dix actionnaires sont chinois.

Le premier de ces protocoles permet à 12 bateaux de pêche polyvalents (chalutiers/senneurs/fileyeurs) de pêcher des espèces pélagiques, démersales, des céphalopodes et des crustacés, dont la crevette dans toutes les zones de pêche, tant sur la Côte Est que sur la Côte ouest. Ces bateaux auront ainsi accès en pratique à toutes les ressources qui se trouvent dans les eaux malgaches. Un deuxième protocole signé par le Ministère avec la même société, prévoit le déploiement de 16 autres bateaux qui pêcheront au moyen de filets, casiers et palangres.

« *Ces protocoles d'accords, gardés secrets jusqu'à présent par le MAEPM, ne font que confirmer l'emprise grandissante de flottes d'origine asiatique sur les ressources halieutiques de Madagascar, et les inquiétudes que cela génère chez les petits pêcheurs malgaches depuis plusieurs années.* », peut-on lire dans le communiqué du CAPE.

Une autre particularité de ces deux protocoles selon le CAPE est qu'ils ne font l'objet d'aucune contrepartie pour l'Etat, contrairement aux protocoles officiels, et n'incluent que des redevances annuelles dérisoires. En contrepartie, ces bateaux auront accès à des pêcheries multiples, y compris des pêcheries pour lesquelles des redevances élevées sont normalement payées, comme la crevette ou la langouste. Avec leurs licences "multi-espèces", ces bateaux seront également exonérés de la réglementation et de la gestion sectorielle existant pour les espèces de haute valeur commerciale comme la crevette. Ces protocoles représentent donc un manque à gagner important pour l'Etat.

La nécessité d'améliorer la transparence dans la pêche maritime a été demandée par la société civile depuis plusieurs années. Les ONG insistent sur la nécessaire transparence des accords de pêche existants avec d'autres pays

et entreprises étrangers notamment la transparence totale sur les protocoles privés, et les statistiques de captures de thoniers.
Depuis les années 1980, des flottes de pêche industrielle étrangères - européennes, coréennes, thaïlandaises, chinoises, - travaillent dans la Zone économique exclusive (ZEE) de Madagascar, sans apporter de réels bénéfices au pays. En effet, elles se présentent rarement aux ports de Madagascar, qu'elles aient des licences de pêche ou pas, mais voguent au loin une fois qu'elles ont leur captures.

Plus d'information

- **https://www.madagascar-tribune.com/Petite-peche-en-peril-Madagascar-signe-des-accords-de-peche-destructeurs-avec.html**

- **http://www.r1.mu/actu/economie/les-negociations-pour-trouver-un-consensus-a-la-surpeche-du-thon-albacore-pas-encore-a-point-p893993**

EU ratifies fisheries deal with Seychelles agreed upon earlier this year

By: **Salifa Karapetyan Edited by: Betymie Bonnelame**



Under the agreement, the EU's financial contribution will cover the payment for the right to access Seychelles' waters, corresponding to a reference tonnage of 50,000 tonnes of tuna per year. (Joe Laurence, Seychelles News Agency)

(Seychelles News Agency) - Members of the European Parliament approved the renewal of the **Sustainable Fisheries Partnership Agreement** with Seychelles on Thursday. The agreement and its six-year protocol were signed in February and had been implemented provisionally since then.

The principal secretary for fisheries, Jude Talma, told SNA that the approval by the European Parliament is part of the European Union's internal procedure, which is more or less similar to Seychelles'.

"The European Council signed the agreement and on Seychelles' side, it was the ambassador to the EU who signed. Once it was signed, Seychelles brought it before the **National Assembly** to be ratified. Now the European Parliament has ratified the agreement," explained Talma.

The **National Assembly** ratified the agreement in June after a heated debate in which members of the **Linyon Demokratik Seselwa** (LDS), the opposition majority then, pointed out that Seychelles could have negotiated for much from the EU.

Under the protocol, up to 40 purse seiners from Spain, France and Italy, and eight surface longliners from France, Spain and Portugal are being provided with tuna fishing opportunities. The vessels will be able to fish a total of 50,000 tonnes of tuna per year.

Talma said that the quota for "yellowfin tuna is managed regionally by IOTC (Indian Ocean Tuna Commission) and each country is accorded a quota based on the country's historical catch." **Suite de l'article**

La Gazette des Comores

DÉVELOPPEMENT DURABLE :

Un million de dollars pour le renforcement du cadre et de l'écosystème des ODD

Pour atteindre les ODDs et de conduire les Comores sur la voie de l'émergence à l'horizon 2030, le ministre des Finances et la représentante résidente du PNUD ont procédé à la cérémonie du lancement du programme du renforcement du cadre et de l'écosystème du financement des ODDs. Ce projet est financé à hauteur d'un million de dollars par les Nations Unies.

Le ministre des Finances Said Ali Said Chayhane et la représentante résidente du PNUD, Fenella Frost ont procédé au lancement du programme « renforcement du cadre et de l'écosystème du financement des ODDs ». Ce projet financé à hauteur d'un million de dollars par les Nations Unies vise à renforcer l'architecture de financement des ODDs à travers le soutien des équipes des pays de Nations Unies à accompagner les pays dans l'élaboration de stratégie de financement et des cadres propices à l'investissement. La représentante résidente du PNUD a rappelé que lors de la présentation du Plan Comores Emergent à Paris, le président Azali Assoumani a mis l'accent sur le lien entre sa vision pour l'émergence du pays et les Objectifs de Développement Durable. « La mise en œuvre de ces visions ambitieuses et complémentaires doit se faire au moment où le monde traverse des changements radicaux en termes de financement du développement », avance-t-elle.

L'agenda pour le développement durable dans lequel s'inscrivent les ODDs porte une vision d'un monde meilleur où chaque membre de la société pourra jouer un rôle dans le développement de son pays. Il promeut une prospérité partagée tout en protégeant la planète. Il préconise que mettre fin à la pauvreté doit aller de paire avec des stratégies qui accélèrent la croissance économique et répondent à une série de besoins sociaux, notamment dans l'éducation, la santé, la protection sociale et l'emploi, tout en luttant contre le changement climatique avec une protection de l'environnement.



Il est donc certain que les changements envisagés ne seront possibles dans le cadre d'un seul projet et sans la collaboration et l'implication de tous les partenaires, le secteur public, le secteur privé et la société civile sous le leadership de l'Etat. « C'est la raison pour laquelle j'aimerais insister sur le fait que la mise en œuvre de ce projet s'inscrive en complémentarité et en synergie avec les autres projets du pays soutenus par d'autres partenaires au développement, comme la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne et la France dans le domaine de la modernisation de la gestion des finances publiques et du financement du développement en général », souligne-t-elle

De son côté, le ministre des Finances, Said Ali Said Chayhane se réjouit d'un tel accompagnement pour le renforcement des efforts fournis depuis 2016 afin d'assurer une meilleure collecte et une meilleure budgétisation des ressources de l'État. « Grâce à ces efforts, les Comores d'aujourd'hui parviennent à financer sur fond propre certaines activités de souveraineté. Et j'estime qu'à travers ce projet nous allons renforcer notre dispositif de collecte et de sécurisation des ressources nationales en vue de l'optimisation de leur utilisation notamment en faveur des secteurs sociaux dont la santé », dit-il.

Andjouza Abouheir